



**Contrat de carte à points
Amap La Ferme Richart
OEUFS
STEAKS HACHES**

CERNAY

Saison



Dans le cadre des activités de l'association ThurAmap, le présent contrat d'engagement est signé entre :	
Le producteur	Le consom'acteur
EARL RICHART - Antoine RICHART	NOM, prénom
125 Grand Rue	Adresse.....
68480 ROPPENTZWILLER	Code postal, commune
earlrichart@yahoo.fr	Mail
03.89.07.94.49//06.87.12.15.83	Tél

N° d'adhérent :

Membre de l'ama "LA FERME RICHART" : oui – non

Membre d'une autre amap : oui - non

Valeur du point : 1.00€

Pour l'ama "LA FERME RICHART" vous pouvez acquérir une carte à points d'une valeur mini de 20 points (soit 20.00€) et d'une valeur maxi de 40 points (soit 40.00€) sans date limite d'utilisation, et renouvelable sous conditions.

Rappel :

- ½ douzaine d'œufs = 2.00 points
- 1 steak haché = 2.00 points

Attention ! : S'il suffit d'être adhérent à ThurAmap pour prendre une carte à points, seules les personnes ayant souscrit un contrat auprès de l'ama "LA FERME RICHART" pourront renouveler leur carte à points en cours de saison.

Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de SAS RICHART.

Etabli en 1 exemplaire à, le et signé par les parties :	
Le producteur	Le consom'acteur
(signature)	(signature)

